

COMPTE RENDU

FNTE
la
cgt

www.fn-te.cgt.fr

Compte rendu CGT du CTR SID du jeudi 01 avril 2021

Avant tout, la CGT présente toutes ses sincères condoléances à la famille de M Le Bot Christian, élu de notre CTR SID décédé récemment, ainsi que notre amitié à tous ceux qui l'ont côtoyé professionnellement et syndicalement durant sa carrière.

Après la minute de silence observée à l'ouverture du CTR, notre Directeur Central est revenu sur ses 5 années de gouvernance qui prennent fin au mois de juin.

5 années qui ont vu évoluer le service, voire même se transformer, le tout à effectif constant.

Sa satisfaction est que malgré tout cela, une cohésion et une cohérence ont été maintenues à tous les niveaux par les agents, peu importe leur statut. Ressenti lors de ses visites sur site.

Pour la CGT, l'augmentation significative de tous les plans de charge aurait mérité, et mérite toujours, un besoin tant matériel qu'humain pour être menés à bien. Notre Direction centrale s'est engagée à étudier un rééquilibrage au vu des plans de charge de chaque ESID. Il ne reste qu'à espérer que cela se traduira par des ouvertures de postes et non des transferts.

Lors de ce CTR, nous avons dû voter des instructions relatives à la DCSID, CETID et CNPID.

En accord avec notre vote du 06 octobre 2020 (CTR), la CGT a validé ces 3 instructions.

Une présentation de la « charte d'organisation du temps de travail pour le personnel civil du ministère » nous a été faite.

La CGT est signataire des textes de références, comme indiqué dans notre liminaire du jour, il est à déplorer que cela ne reste que des intentions puisque nos employeurs n'ont aucune contrainte de résultats sur ces sujets. A nous de les faire vivre et évoluer dans nos instances locales, temps qu'elles existent...



263, rue de paris Case 541 93515 Montreuil Cedex
T : 01 55 82 89 00 Fax : 01 55 82 89 01 M : trav-etat@cgt.fr

Compte rendu CGT du CTR SID du jeudi 01 avril 2021

Bilan recrutements 2020 : Constat est fait par notre DC du manque de réussite aux concours externes en Catégories A, B et C. ce qui entraîne le non pourvoi de postes ouverts.

La CGT réaffirme sa volonté de voir former en interne à ces métiers. Le Directeur Central nous dit avoir défendu ce type de formation à son niveau et que l'idée fait son chemin à DRH—MD.

Vu le nombre d'apprentis (210 en 2021) de tous niveaux dans nos établissements (BAC pro, licence, master...), il serait opportun, à nos yeux, de rouvrir des écoles de formations technique et administrative.

Un projet de déroulement de carrière « dessinateur projeteur BIM » a fait l'objet d'une présentation ainsi qu'un parcours **pour les TSEF de la famille professionnelle infrastructure et politique immobilière.**

Pour la CGT, sur la forme cela pourrait nous convenir, il est à regretter de voir le métier dessinateur aller vers le statut fonctionnaire alors qu'il existait jusqu'en Décembre 2016 (CTM) sous le statut OE et TSO. Pour ce qui est du parcours TSEF, nous attendons d'être consulté pour donner notre avis sur le sujet.

Présentation de la filière 3 E (Energie, Environnement, Eau). Cette dernière a débuté il y a une dizaine d'année, sa structure est montée en puissance au sein de notre service et va continuer pour une autonomie prévue en 2030.

Pour la CGT, cela doit donner lieu à des ouvertures de postes spécifiques et non rajouter des missions à des agents qui ont déjà leurs propres missions.

En conclusion, ce CTR qui s'est tenu en visioconférence, n'a pas pu donner les échanges soutenus que nous aurions pu avoir en présentiel. Malgré tout, la CGT a défendu le besoin humain pour que chaque ESID et USID remplisse au mieux ses missions sans que cela ne se fasse au détriment des agents et de leurs conditions de travail.

Bonne lecture à tous



DÉCLARATION LIMINAIRE

www.fnte.cgt.fr



Déclaration liminaire CGT du CTR SID du jeudi 01 avril 2021

Monsieur le Directeur, mesdames, messieurs,

A l'heure où s'ouvre ce CTR SID, la situation sanitaire que traverse notre pays depuis 1 an est malheureusement loin de s'améliorer.

Bien que notre gouvernement actuel s'évertue à culpabiliser la population qui ne respecterait pas les consignes sanitaires, du côté gouvernemental on ne peut pas dire que la politique hospitalière menée, soit conforme aux attentes qu'imposent une telle situation. Lors de son allocution du 31 mars 2021, notre Président dit vouloir « pousser les murs des hôpitaux », et s'il commençait par arrêter les fermetures de lits et d'hôpitaux publics qui continuent dans la période !!!

Ceci dit, la CGT se permet de faire le parallèle avec la politique menée au sein de notre Ministère et donc du SID. Le point 3.1 « la mise en œuvre de la charte relative à l'organisation du temps de travail » met en avant le « tout et son contraire » des décisions politiques actuelles.

Le cadre fixé pour cette démarche se réfère à des textes, que la CGT soutient, mais grandement améliorable dans leur ensemble pour les agents.

Au-delà de ce point, il est fortement envisageable, dans le contexte actuel, que cela ne reste que des intentions. Les 2 objectifs fixés de votre part sont :

- Assurer une meilleure conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle et combattre la culture du présentisme
- Maitriser l'usage des technologies de l'information et de la communication pour éviter la porosité entre la vie professionnelle et vie personnelle Vous avez retenu 3 principes généraux et 4 axes pour arriver à ces objectifs.

Certes, pour la CGT l'engagement sur le papier est louable, sauf que la réalité qui s'impose à nous, va totalement à l'encontre de ces vœux.

- Comment atteindre ces buts avec une réduction drastique et contrainte de nos REO ?
- Comment atteindre ces objectifs et que nos agents, présents pour accomplir ces missions, aient un déroulement de carrière digne de ce nom ?



263, rue de paris Case 541 93515 Montreuil Cedex
T : 01 55 82 89 00 Fax : 01 55 82 89 01 M : trav-etat@cgt.fr

Déclaration liminaire CGT du CTR SID du jeudi 01 avril 2021

- Comment atteindre ces objectifs sans une véritable reconnaissance par le salaire du travail accompli ?

Depuis maintenant plus de 10 ans, le point d'indice est gelé, les mécanismes mis en place tel que le CIA ne servent qu'à opposer les agents entre eux et les ITM ont transformé bon nombre de salariés en « chasseurs de primes » !

Mais peut-on leur reprocher ?

Dans votre démonstration de mise en place de cette charte, il est fait référence aux instances locales que sont les CHSCT lors desquels on pourra en discuter.

Bémol : la réforme statutaire de la fonction publique qui se met en place depuis le 01/01/2020, fait disparaître cette dernière... !!

Vous comprendrez aisément, à l'énumération factuelle ci-dessus, notre pessimisme au regard de votre ambition sur le sujet.

L'implication professionnelle qui va être demandée sera obligatoirement en opposition avec la vie personnelle, bon nombre d'agents effectuent régulièrement déjà 10h de travail journalier.

Augmentation des missions du SID sans plan RH cohérent et à la hauteur, gel des salaires depuis 2010 et taux d'avancements Fonctionnaires et OE au plus bas ne sont pas les ingrédients les plus favorables pour donner envie aux agents de s'investir plus.

Pourtant, l'engagement qui est le leur depuis 1 an en pleine crise sanitaire, et celui que tous ont mis en œuvre depuis des années pour absorber la charge de travail sans cesse grandissante, est énorme.

Il est temps que nos décideurs prennent tout cela en compte et adopte une véritable politique de reconnaissance du travail accompli sur le terrain. En conséquence la CGT revendique immédiatement :

- L'arrêt de toutes réformes qui impactent notre ministère et la mise en œuvre d'un moratoire avec les OS sur ces sujets
- Le dégel du point d'indice et son rattrapage depuis 2010, seule mesure égalitaire pour reconnaître le travail effectué par les agents
- Une embauche statutaire pour chaque départ en retraite ou cessation d'activité
- L'arrêt des suppressions de postes au sein du SID, suivi d'un plan RH pour continuer d'assurer nos missions grandissantes et combler les postes vacants des REO,

Merci de votre écoute

La CGT

